

LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES VIA LE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY MATCHING PROGRAM (VIRMP) AVANT LE 5 JANVIER 2026 À 9 :00PM.

CONCENTRATION : MÉDECINE ZOOLOGIQUE

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1

DESCRIPTION :

La résidence est un programme de 2^e cycle plein temps s'échelonnant sur **3 ans** (36 mois). Ce programme comprend 108 crédits, principalement sous forme de stages, et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.) en sciences cliniques vétérinaires. Le programme comporte une formation clinique intensive en médecine zoologique. Ce programme répond aux exigences de l'*American College of Zoological Medicine*. Essentiellement, la résidente ou le résident participe aux activités du Zoo de Granby et du Centre québécois sur la santé des animaux sauvages de la Faculté de médecine vétérinaire (CQSAS) et, selon ses intérêts, à celles de la Clinique des animaux exotiques, de l'Aquarium du Québec et de la Clinique des oiseaux de proie. Environ 30 à 55 % du programme touchera les aspects cliniques de la gestion d'une collection animale en institution zoologique. Les tâches du résident ou de la résidente pendant son programme seront :

- participer au service de garde du Zoo de Granby ainsi qu'aux examens pathologiques (y compris les analyses histologiques) des cas liés au zoo et à la faune sauvage;
- compléter un projet de recherche dans le domaine de la médecine zoologique pour lequel il existe des possibilités de subvention.

La résidente ou le résident aura droit à trois (3) semaines de vacances annuelles établies par la direction du programme et le secteur en fonction des besoins. Si la résidente ou le résident n'est pas de garde, elle ou il bénéficiera des mêmes jours fériés que le personnel enseignant. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée à la direction du programme et au vice-doyen aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Après un an, à la demande de la résidente ou du résident et à la satisfaction de son comité conseil, elle ou il pourra s'inscrire à un programme de maîtrise si souhaité.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Avoir complété récemment un internat ou posséder une expérience équivalente
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débuter le programme
- Connaissance suffisante de la langue française
- Posséder un permis de conduire

FRAIS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne): <https://admission.umontreal.ca/programmes/des-en-sciences-cliniques-veterinaires-1/#couts-et-aide-financiere>

RÉMUNÉRATION :

- 27 000 \$ /première année
- 29 000 \$ /deuxième année*
- 31 000 \$ /troisième année*

À ces montants s'ajoutent une somme de 1 782 \$ pour la première année, de 1 914 \$ pour la deuxième année et de 2 046 \$ pour la troisième année (3,6 % pour le paiement des jours fériés et de 3 % pour les avantages sociaux).

Une cotisation de 2 % du salaire brut sera perçue pour la cotisation syndicale. Le salaire et les conditions suivront les ententes prévues à la convention collective. Veuillez prendre note que selon la spécialité, des frais afférents au Collège de spécialité peuvent également être demandés.

*La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle de la résidente ou du résident et de la Faculté.

La résidente ou le résident dispose d'un montant total de 3 200 \$ pour ses années de formation. Ce montant alloué peut couvrir la participation à des congrès et pour l'achat de livres en direct avec la discipline (*montant maximal de 500 \$*).

La résidente ou le résident participe au service de garde les soirs, fins de semaine et jours fériés, selon les besoins et l'horaire établi par le service, sans toutefois excéder 17,3 semaines de garde sur une période de 12 mois. Cette contribution au service de garde s'accompagne d'une rémunération additionnelle maximale de 5 190 \$ /année.

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 8 juillet 2026 au 9 juillet 2029

POUR POSTULER :

Les candidatures doivent être soumises via le Veterinary Internship and Residency Matching Program avant le 5 janvier 2026. Se référer au site internet pour plus de détails et compléter l'inscription : <https://www.virmp.org>

Si vous appliquez seulement à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, vous pouvez soumettre vos documents en français.

LA DIVULGATION DU CHOIX DES PERSONNES SÉLECTIONNÉES :

Les résultats du match seront disponibles sur le site internet du VIRMP le **2 mars 2026**.

Seule la personne sélectionnée devra compléter sa demande d'admission (frais de 102\$ CA) auprès de l'Université de Montréal.

RESIDENCY PROGRAM
Veterinary Clinical Sciences (259014)
2026-2029

APPLICATION MUST BE SUBMITTED VIA THE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY MATCHING PROGRAM
BEFORE JANUARY 5, 2026 9:00 P.M EST

POSITION: ZOOLOGICAL MEDICINE

NUMBER OF POSITIONS AVAILABLE: 1

DESCRIPTION:

This residency is a 3-year (36 months), full time, graduate program of 108 credits obtained mostly from clinical training. A specialized study diploma (D.E.S.) is awarded on completion of the program. The intensive clinical training is concentrated in the field of zoological medicine. This program meets the requirements of the American College of Zoological Medicine. Essentially, the resident will participate in the activities of the Granby Zoo and the Centre québécois sur la santé des animaux sauvages of the Faculté de médecine vétérinaire (CQSAS), and depending on their interest to the Exotic Animal Clinic, to the veterinary service of the Aquarium du Québec and the Bird of Prey Clinic. Approximately 30 - 55% of the program will be dedicated to clinical activities in zoological institutions. The resident is required to complete a research project in the field of zoological medicine and will contribute to the clinical duties at the Granby Zoo and to pathological investigations (including histological analyses) of zoo and wildlife cases. Residents are eligible for 3 weeks holiday per year which will be determined by the program director and the clinical service to which the student is attached according to the needs of the service. If the resident is not on emergency duty, they are also eligible for the standard set of statutory holidays during the year. Any veterinary medical activity performed outside the residency program must be declared to the student's program director and to the associate dean of clinical affairs. A master's program may be offered after satisfactory completion of the first year upon approval by the advisory committee of the resident.

REQUIREMENTS:

- Doctor of Veterinary Medicine (DVM) or equivalent
- Completion of an internship or equivalent experience
- Practising license from the Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec
- Working knowledge of French
- Have a driver's license

TUITION FEES (Amounts shown are in Canadian currency): <https://admission.umontreal.ca/programmes/des-en-sciences-cliniques-veterinaires-1/#couts-et-aide-financiere>

SALARY:

- \$27,000 /1st year
- \$29,000 /2nd year*
- \$31,000 /3rd year*

To these amounts are added \$1 782 for the 1st year, \$1 914 for the 2nd year and \$2 046 for the 3rd year (3.6 % for the payment of public holidays and 3 % for benefits).

A 2% contribution of gross salary will be deducted for union dues. Salary and conditions will follow the agreements stipulated in the collective agreement. Please note that depending on the specialty, a fee related to the specialty college may also be requested.

* Continuation of the program to a second and third year depends on the mutual satisfaction of the resident and the Faculty.

The resident has a \$3,200 allowance to attend conferences in his/her specialty, training program or book purchases (maximum \$CA 500).

The resident participates in the on-call service during evenings, weekends, and holidays, as needed and according to the schedule established by the service, not exceeding 17.3 weeks of on-call duty over a 12-month period. This contribution to the on-call service is accompanied by a maximum additional remuneration of \$5,190 per year.

PROGRAM DURATION: July 8th, 2026 to July 9th, 2029

APPLICATION:

All applications must be submitted via the Veterinary Internship and Residency Matching Program by January 5th, 2026. Please see website for further details and registration. <https://www.virmp.org>

If you are only applying to the FMV of the Université de Montréal, your documents can be submitted in French.

Candidate selection

Results of the match will be posted on the VIRMP website on March 2nd, 2026.

Only the selected candidate will be asked to complete his/her full registration at the Université de Montréal (admission fees of \$CA 102).